



AEDBF
FRANCE

L'AEDBF France vous prie de bien vouloir assister au Webinar qu'elle organise **le mercredi 23 juin 2021 de 9 h 00 à 11 h 00** par visioconférence (Cisco Webex)

Madame Anna Gardella

Autorité bancaire européenne

et

Monsieur Stéphane Giordano

Président de l'AMAFI

et

Madame Sarah Lindstead

General Counsel and Head of Corporate Finance, Société Générale London

et

Monsieur Frédéric Pelèse

Direction de la Régulation et des Affaires Internationales, Autorité des marchés financiers

et

Madame Anne-Claire Rouaud

Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne,
Membre de l'AEDBF France

traiteront du thème :

« L'accès au marché des services financiers européen et britannique dans un environnement post Brexit »

Les débats seront animés par **Monsieur Frédérick Lacroix**,
Avocat associé, Clifford Chance,
Membre de l'AEDBF France

« L'accès au marché des services financiers européen et britannique dans un environnement post Brexit »

Le Brexit a avivé les enjeux attachés aux régimes « pays tiers » et mis en lumière le patchwork des régimes d'exemptions nationaux et la diversité des régimes européens. Après plus de quatre années d'anticipation, la réalisation du Brexit invite à dresser un état des lieux des stratégies de réponse et à interroger les perspectives à venir dans les différents secteurs (activités bancaires, services d'investissement, gestion d'actifs...), du point de vue des régulateurs comme de celui des établissements, du point de vue européen mais aussi du point de vue britannique.

Modalités d'inscription au Webinar
du mercredi 23 juin 2021 de 9 h 00 à 11 h 00
par visioconférence (Cisco Webex)

Toute inscription et tout paiement doivent être effectués sur le site internet de l'AEDBF France à l'adresse suivante :

www.aedbf-france.fr
Onglet « Evènements »

La participation aux frais par personne est de :

- (i) 35,00 euros pour les adhérents de l'AEDBF France à jour de leur cotisation pour l'année 2021,
- (ii) 45,00 euros pour les autres.

L'inscription est gratuite pour les Professeurs agrégés, les Maîtres de conférences, les Professeurs associés et les étudiants en droit (doctorants, élèves-avocats et élèves de l'ENM inclus).

Les moyens de paiement suivants sont acceptés :

CARTE BANCAIRE

VIREMENT BANCAIRE

CHEQUE BANCAIRE

Les inscriptions ne sont définitives qu'une fois le paiement reçu.

La date limite d'inscription est le 22 juin 2021.

Le lien de la visioconférence vous sera communiqué par courrier électronique le 22 juin 2021 au plus tard.

Ce Webinar est limité à 100 participants.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de l'AEDBF France.

Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante :

aedbf.france@gmail.com

Cette manifestation n'est pas éligible à la validation de la formation continue des avocats.